

# LE DOSSIER

5

## *L'Égypte sous pression ?*

COORDONNÉ PAR SARAH BEN NÉFISSA ET  
JEAN-YVES MOISSERON

INTRODUCTION AU THÈME PAR SARAH BEN NÉFISSA

« ÇA SUFFIT » ?

LE « HAUT » ET LE « BAS »  
DU POLITIQUE EN ÉGYPTÉ

À des rythmes et selon des modalités différentes des États d'Afrique subsaharienne, l'État égyptien nationaliste, autoritaire et dirigiste fondé par les Officiers libres en 1952 a subi une série de transformations. La plus importante est liée à l'arrivée d'Anouar al-Sadate au pouvoir en 1970. Fort de sa légitimité gagnée pendant la guerre d'octobre 1973, ce dernier a été à l'initiative d'une série de réformes qui ont marqué la vie économique, sociale et politique du pays, avec notamment la politique d'ouverture économique et d'encouragement au secteur privé (*infitah*), la réduction des dépenses sociales de l'État et enfin une libéralisation politique partielle. Contrairement à Sadate, Hosni Moubarak, qui lui a succédé en 1981 et est demeuré au pouvoir depuis, n'a pas été à l'initiative de réformes politiques et économiques d'importance, du moins jusqu'en 2005. Cette année-là en effet, des modifications politiques et institutionnelles ont été décidées, la plus spectaculaire étant l'ouverture du scrutin présidentiel à la pluralité des candidatures – auparavant l'investiture présidentielle s'opérait par voie référendaire, sur candidature unique.

L'Égypte confirme sur bien des points les analyses des changements politiques survenus dans les pays d'Afrique subsaharienne ces vingt dernières années : les pressions extérieures et les conjonctures internationales ne sont efficaces que

si elles sont articulées aux dynamiques internes et aux temporalités politiques propres aux pays et à l'état des rapports de forces entre les acteurs locaux<sup>1</sup>. En l'absence d'une telle articulation, les ouvertures politiques sont bien fragiles, comme en témoignent les réformes constitutionnelles régressives de 2007 en Égypte : les revendications et les pressions internes et externes à la démocratisation ont abouti à leur contraire, c'est-à-dire au verrouillage du système politique alors même que l'espace public continue à se transformer. À partir de la critique des implicites de la transitologie, ce dossier de *Politique africaine* – le premier consacré dans son entier par la revue à un pays d'Afrique du Nord – entend proposer des analyses des changements intervenus en Égypte aussi bien dans les structures de l'ordre politique que dans les décisions et stratégies des acteurs des mobilisations collectives<sup>2</sup>. S'il inclut des articles sur la mobilisation des magistrats et sur la mobilisation électorale islamiste, on notera que de manière paradoxale l'appel à contributions qui l'a précédé n'a pas attiré d'études sur la plus étonnante des mobilisations politiques de ces dernières décennies, « Kifâya<sup>3</sup> » (« Ça suffit ! »). À partir de sa manifestation inaugurale silencieuse du 12 décembre 2004, ce mouvement a pourtant, *de facto*, cassé la loi d'urgence en vigueur depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, et dépassé les espaces traditionnellement « autorisés » de l'expression politique<sup>4</sup>. Tout se passe comme si la « sur-médiatisation » de Kifâya, rapidement suivie par ce qui pourrait être analysé comme son « échec », avait bloqué simultanément l'enthousiasme et la réflexion des chercheurs. C'est donc à partir d'un questionnement sur et autour de cette mobilisation que cette introduction tentera d'éclairer le lecteur sur les paradoxes de l'espace public et politique égyptien, en revenant au passage sur ses principaux acteurs : les Frères musulmans, le Parti national démocratique (PND) et les élites intellectuelles et médiatiques.

De ce point de vue, la célèbre métaphore du « haut » et du « bas » mise en avant par *Politique africaine* et revisitée par ses fondateurs<sup>5</sup>, est très utile pour comprendre les arènes politique, sociale et économique dans lesquelles l'État bureaucratique sécuritaire demeure dominant, même s'il est de plus en plus « travaillé » par le « haut », par le « bas » et de plus en plus par le « milieu », à savoir par les élites de « l'entre-deux », médiatrices entre le haut et le bas, entre le dedans et le dehors, intellectuels, journalistes, magistrats mais également hommes d'affaires, notables et caïds locaux<sup>6</sup>.

La naissance de Kifâya s'inscrit dans une double conjoncture : une situation internationale et régionale particulière, marquée par l'invasion américaine en Irak et l'apparition de la doctrine du « Grand Moyen-Orient », et une conjoncture politique interne caractérisée par des interrogations sur la question de la succession à la tête de l'institution pivot du système politique, la Présidence

– il commence à se dire qu’Hosni Moubarak préparerait la prise du pouvoir par son fils Gamal. La genèse de Kifâya, son évolution et ses limites ne peuvent être comprises que si l’on intègre des éléments de sociologie politique et historique propres à l’Égypte : l’existence d’un « débat public » et d’acteurs pour l’animer ; les caractéristiques contradictoires d’un régime dont la légitimité remonte à l’arrivée au pouvoir en 1952 des Officiers libres ; et enfin les limites du semi-libéralisme politique initié par Sadate et poursuivi par Moubarak, qui a principalement bénéficié à deux institutions clés de la « démocratie précoce » qu’a connu l’Égypte entre 1924 et 1952 : la justice, soucieuse de son indépendance et gardienne des libertés publiques et la presse, active et variée.

---

#### LA CONJUGAISON D’UNE DOUBLE CONJONCTURE

La conjoncture régionale redessinée par l’intervention américaine en Irak à partir de 2002 a provoqué en Égypte un débat public important auquel ont participé toutes les tendances politiques et intellectuelles. L’un de ses thèmes principaux portait sur l’attitude à adopter face aux pressions américaines. La lecture de la presse de cette période montre la victoire de la tendance qui, tout en dénonçant la profonde ambiguïté de l’administration américaine, se démarquait des discours opposés aux « réformes imposées de l’extérieur » et estimait qu’il était tout à fait légitime d’utiliser la nouvelle conjoncture internationale pour faire pression sur le régime égyptien<sup>7</sup>. De son côté, le régime, tout en rappelant qu’une démocratisation « brutale » risquait de

---

1. R. Banégas, « La démocratie est-elle un produit d’importation ? L’exemple du Bénin » et P. Quantin, « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 », in C. Jaffrelet (dir), *Démocraties d’ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, respectivement p. 509-542 et 479-508.

2. M. Dobry, « Les processus de transition à la démocratie », *Cultures & Conflits*, n° 17, 1995, p. 3-8.

3. La dénomination officielle de Kifâya est « Mouvement égyptien pour le changement » et son mot d’ordre complet « Ça suffit ! Non au renouvellement [du mandat de Moubarak], non à la succession [de Gamal Moubarak à son père] ».

4. L’« état d’urgence » renforce la législation déjà très restrictive sur les réunions et rassemblements publics. En pratique, les seules manifestations tolérées – et très encadrées – portent sur des questions de politique internationale et régionale.

5. Voir J.-F. Bayart, « L’énonciation du politique », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 3, 1985, p. 343-373, ainsi que P. Geschiere, « Le politique en Afrique : le haut, le bas et le vertige », *Politique africaine*, n° 39, octobre 1990, p. 155-160.

6. P. Haenni, *L’Ordre des caïds. Conjurer la dissidence urbaine*, Paris, Karthala, Cedej, 2005.

7. S. Ben Néfissa, « Le déblocage du débat démocratique en Égypte, legs nassérien et poids du secteur privé », *Maghreb-Machrek*, n° 182, 2005, p. 59-78.

permettre l'arrivée au pouvoir des Frères musulmans, a donné des signes d'ouverture, avec notamment l'organisation, sous les auspices du président Moubarak, de la Conférence d'Alexandrie sur « Les réformes dans le monde arabe: visions et mise en œuvre » (12-14 mars 2004), dont la déclaration finale prônait la démocratisation rapide des pays arabes.

C'est dans un tel contexte que le mouvement Kifâya s'est signalé par une pétition rendue publique en septembre 2004<sup>8</sup>, qui, aux demandes traditionnelles de l'opposition politique – islamistes compris – (levée de l'état d'urgence, libéralisation de la vie politique...), ajoutait une revendication nouvelle, apparue quelques mois auparavant, celle de la réforme des modalités de l'investiture présidentielle<sup>9</sup>. Cette revendication était loin d'être anodine.

Rappelons que le président Moubarak, malgré son âge avancé et contrairement à ses deux prédécesseurs, n'a pas préparé sa succession en nommant un vice-président. L'ascension de son fils, Gamal Moubarak, a été marquée dès 2002 par la création, au sein du PND et sous la présidence de ce dernier, d'une « Commission des politiques » formée de personnalités choisies parmi les élites économiques, culturelles, politiques et scientifiques du pays. En septembre 2004, plusieurs membres de cette commission ont été intégrés au nouveau gouvernement formé par Ahmed Nadhif suite à la maladie du président Moubarak. Cet épisode a conforté les soupçons quant à la possible « succession héréditaire » en préparation, et le débat sur les réformes politiques est alors monté d'un ton<sup>10</sup>. Des journalistes et des intellectuels appartenant à ce que l'on nomme en Égypte les « journaux officiels » ont rejoint les journalistes d'opposition dans la dénonciation du poids politique nouveau de la « jeune garde » du PND. La pétition qui a marqué l'émergence de Kifâya en septembre 2004 comptait d'ailleurs parmi ses 590 premiers signataires des personnalités appartenant aux institutions les plus officielles du régime, notamment le Centre d'études politiques et stratégiques d'Al-Ahram<sup>11</sup>. La particularité de Kifâya tient donc moins au contenu de la pétition qu'aux caractéristiques de ses signataires. Outre des « intellectuels organiques » du régime, le mouvement rassemble également des activistes appartenant à tout l'échiquier de l'opposition politique : les diverses tendances de la gauche, des nassériens, des libéraux, des indépendants, les islamistes libéraux du Wasat<sup>12</sup>, et enfin et peut-être surtout, des Frères musulmans. Par ailleurs c'est encore son « passage à la rue », à partir de décembre 2004, et ses multiples manifestations, qui ont fait la spécificité de Kifâya et son principal mode d'action, repris par la suite par l'ensemble des acteurs de la vie politique et sociale du pays : la manifestation publique et le rassemblement protestataire sont ainsi devenus aujourd'hui l'un des principaux répertoires d'action des mobilisations collectives.

---

**LES DEUX MOMENTS DE LA VIE DE KIFÂYA**

La vie du mouvement Kifâya a été marquée par d'importants moments. La décision surprise d'Hosni Moubarak, en février 2005, de réformer l'article 76 de la Constitution et d'ouvrir pour la première fois dans l'histoire de l'Égypte le scrutin présidentiel à une pluralité de candidats, peut être considérée comme la première victoire symbolique de cette mobilisation. Mais la décision du Président a surtout réactivé les autres acteurs de la vie politique et civile égyptienne : les partis d'opposition, les personnalités politiques, les organisations des droits de l'homme, les Frères musulmans et le corps des magistrats égyptiens. La réactivation s'est opérée autour de plusieurs enjeux : le contenu des réformes annoncées portant sur les élections présidentielles et l'organisation de la vie politique ; l'attitude à adopter par rapport aux trois consultations électorales de l'année 2005 (référendum avalisant la réforme constitutionnelle, scrutin présidentiel et élections législatives) ; ainsi que les conditions de leur déroulement.

La « politisation » de la magistrature est une donnée qui semble particulière à l'Égypte. La supervision des bureaux de vote par 6 000 juges lors des élections législatives de 2000 a sûrement contribué à un tel phénomène. Mais plus fondamentalement, l'arène judiciaire est depuis des décennies l'un des rares espaces ouverts aux opposants politiques de tous bords. Nathalie Bernard-Maugiron analyse ici l'affrontement entre les pouvoirs publics et les juges « réformistes » ; elle décrit la poussée de ces derniers, leurs revendications,

---

8. Selon les thuriféraires du mouvement, Kifâya serait né lors d'un *iftar* collectif (dîner quotidien de rupture du jeûne pendant le mois de ramadan) chez Abû al-Ilâ Mâdi, l'un des principaux leaders du parti Al-Wasat. Dans des interviews, les leaders de Kifâya donnent au mouvement une histoire plus longue, l'ancrant dans la campagne de soutien à la deuxième Intifada palestinienne (2001-2002) et l'opposition à l'invasion américaine en Irak. Lire F. Vairel, « Quand "Assez !" ne suffit plus. Quelques remarques sur Kifâya et autres mobilisations collectives égyptiennes », in F. Kosthall (dir), *L'Égypte dans l'année 2005*, Le Caire, Cedej, 2006.

9. Dès la fin de l'année 2003, les partis politiques égyptiens de l'opposition avaient rédigé une pétition demandant une élection présidentielle au suffrage universel avec candidatures multiples.

10. S. Ben Néfissa, « Le déblocage du débat démocratique en Égypte... », art. cit.

11. Fondé en 1968 au sein de l'institution Al-Ahram, ce centre de recherche regroupe une trentaine de chercheurs travaillant sur l'Égypte et l'ordre régional et international, surtout en science politique. Pendant longtemps, il a été considéré comme le principal *think-tank* du régime et il exerce une influence considérable dans l'espace public, ses membres écrivant beaucoup dans la presse.

12. Le Wasat est un collectif d'anciens cadres des Frères musulmans que l'on peut qualifier d'islamistes libéraux et démocrates. Ils n'ont jamais obtenu l'autorisation de fonder un parti politique.

leur impact sur le champ électoral, les concessions politiques qu'ils ont arrachées, puis la contre-attaque feutrée menée par le régime, au travers de pressions administratives et réglementaires variées. La remise en cause de la supervision des élections par les magistrats égyptiens permet au régime d'assurer sa domination électorale en combinant démobilisation des électeurs, fraude et clientélisme.

Kifâya a soutenu ce mouvement des juges égyptiens et a permis une synergie entre les différents acteurs mobilisés durant l'année 2005. Toutefois, pour préserver son leadership sur le « marché de la revendication démocratique », la mobilisation Kifâya s'est aussi radicalisée dans ses mots d'ordre : appel au boycott du référendum sur la réforme de l'article 76 et de l'élection présidentielle, demande de formation d'un gouvernement provisoire et d'une assemblée constituante, appel à la désobéissance civile... Comparativement aux manifestations de Kifâya, celles des Frères musulmans ont été d'une toute autre ampleur. D'abord surpris par la réforme lancée par Moubarak<sup>13</sup>, ces derniers ont choisi d'entrer dans le « marché de la revendication démocratique » ainsi ouvert avec deux objectifs principaux : reprendre leur leadership dans l'opposition politique, momentanément remis en cause par Kifâya, et obtenir le droit de participer aux élections législatives du dernier trimestre 2005<sup>14</sup>, « en échange » de leur mansuétude lors de la présidentielle de septembre<sup>15</sup>. Alors que la majorité de l'opposition politique, Kifâya en tête, appelait à boycotter le scrutin présidentiel, les Frères musulmans faisaient un geste en direction du régime en appelant les électeurs à y participer – tout en les enjoignant à ne pas voter « pour des tyrans et des dictateurs ». Tel a été en réalité l'enjeu du « bras de fer » entre les Frères musulmans et le régime durant l'année 2005, exprimé notamment par leurs manifestations et les cycles de la répression à leur encontre.

Les contradictions dans les déclarations des Frères musulmans, tout au long de l'année 2005, et leur attitude ambiguë vis-à-vis de Kifâya, posent une nouvelle fois la question de leur rapport à la démocratie : finalement, la confrérie s'est-elle vraiment convertie à la démocratie ? Telle est la principale question à laquelle tente de répondre Tewfik Aclimandos, qui propose ici une critique du discours « transitologique » et des « savoirs conventionnels » sur les Frères musulmans, en mettant en exergue leurs présupposés et leurs contradictions, et en les confrontant à ce que les différentes sources permettent de connaître de leur évolution ces dernières années. Il estime en particulier que la thèse d'une conversion des Frères musulmans à la démocratie est loin d'être prouvée, en raison notamment de leur « incapacité » à distinguer prédication et action politique, même si des prédicateurs indépendants ont conquis des parts importantes du marché de la prédication<sup>16</sup>.

En remportant 88 sièges aux élections législatives de novembre-décembre 2005, les Frères musulmans ont d'une certaine manière « ramassé la mise » de l'année de revendication démocratique initiée par Kifâya. La liste proposée par le Front uni pour le changement, qui a réuni autour de ce dernier mouvement la quasi-totalité de l'opposition politique non islamiste, n'a ainsi obtenu que 14 sièges, et le parti du pouvoir et de l'administration, le PND, n'est parvenu à la majorité des 323 sièges qu'en récupérant les candidats victorieux « indépendants sur les principes du PND » qui se sont présentés *contre* sa liste officielle. Les Frères musulmans, malgré leur non-reconnaissance légale<sup>17</sup>, ont ainsi prouvé qu'ils étaient toujours la principale force d'opposition politique dans le pays et il est possible de dire que les résultats de ces élections ont signalé les débuts de l'essoufflement de Kifâya<sup>18</sup>.

D'une certaine manière, la mobilisation Kifâya a donc essuyé un triple échec. D'abord sa demande démocratique a abouti à son contraire ; ensuite, le scénario de la « succession héréditaire » s'est confirmé, comme l'atteste la présence toujours aussi importante de Gamal Moubarak à la direction du PND ; enfin le mouvement, malgré son pluralisme, n'a pas contribué à l'émergence d'une « troisième force » entre les Frères musulmans et le régime en place. C'est l'un des paradoxes de l'espace politique égyptien : ceux qui « font » les élections ne s'intéressent que secondairement au politique, alors que ceux qui s'intéressent d'abord au politique n'ont aucun poids électoral. L'efficace de Kifâya se joue en réalité dans un autre espace que le champ électoral.

---

#### CLIENTÉLISME ÉLECTORAL ET POLITIQUE

Les nombreux scrutins tenus ces dernières années ont bien révélé ce que le régime a fait du vote dans ce pays : un acte concernant surtout les pauvres et les ruraux, « travaillés » par le besoin et par le clientélisme. « Dans les quartiers

---

13. En janvier 2005, quand le PND a proposé Hosni Moubarak pour un cinquième référendum présidentiel, Mahdi Akef, le guide des Frères musulmans, a déclaré : « Je suis un homme réaliste. La Constitution stipule un référendum et c'est une grosse erreur évidemment, mais il est très difficile de changer cette réalité sans l'approbation du régime. La réforme ne doit pas venir à travers une révolution, elle doit être approuvée par le peuple et le régime. » Voir *Al-Ahram Hebdo*, 26 janvier 2005.

14. Les législatives de 2000 s'étaient déroulées sous le sceau d'une volonté manifeste du régime de bloquer l'accès des Frères musulmans à l'Assemblée du Peuple.

15. En mars 2005, la direction des Frères musulmans a annoncé que la confrérie était prête à soutenir la candidature de Moubarak contre la garantie d'une vraie réforme démocratique.

16. P. Haenni, *L'Islam de marché. L'autre révolution conservatrice*, Paris, Le Seuil, 2005.

17. Les Frères musulmans n'ont pas de parti politique ; ils se présentent aux élections en tant qu'indépendants.

18. Kifâya existe toujours mais des conflits au sein de sa direction ont affaibli son activité et découragé une partie de ses militants.

riches, personne ne s'intéresse au politique», dit par exemple un élu local PND du gouvernorat de Guiza<sup>19</sup>. Et en effet, les « riches » n'ont pas besoin de « ce type de politique », de ménager leur proximité avec l'administration, leur accès aux ressources étatiques pour en « manger » leur part<sup>20</sup>. Les catégories aisées de la population utilisent les services éducatifs et sanitaires du secteur privé, et les services de base – eau, gaz, électricité – leur parviennent « naturellement », ajoute l'élu déjà cité. Mais ces expressions exposent surtout le fait que ce que les chercheurs considèrent et dénomment comme du clientélisme est perçu par les acteurs politiques comme... du politique, confirmant ainsi les analyses de ceux qui estiment que politique et clientélisme sont loin d'être antinomiques et que le dernier peut conforter et construire le premier<sup>21</sup>.

Ceci se vérifie dans les résultats électoraux égyptiens : ceux qui gagnent sont bien ceux qui conjuguent clientélisme et politique, à savoir les Frères musulmans et les « indépendants sur les principes du PND » – les candidats que le « haut » du PND a refusé d'inscrire sur sa liste officielle. Ceux qui ont de forts risques de perdre sont ceux dont l'offre électorale est soit exclusivement politique – les candidats de l'opposition non islamiste –, soit exclusivement clientéliste – les candidats officiels du PND. Le « vote d'opinion » n'est donc peut-être pas totalement inconnu des pauvres et des ruraux<sup>22</sup>, et tout en préférant les politiciens de proximité capables de mettre à disposition des ressources, les électeurs ne dédaignent pas d'exprimer, autant que possible, leur refus du régime. Telle est la signification majeure du vote pour les « indépendants sur les principes du PND », qui est l'un des phénomènes marquants des élections législatives égyptiennes depuis le début des années 1990<sup>23</sup>.

La force du vote islamiste réside aussi dans une combinaison particulière entre le politique et le clientélisme, comme le montre Marie Vannetzel. Sur la base d'une enquête de terrain menée auprès de cadres et de candidats de la confrérie des Frères musulmans lors des élections de 2005, elle analyse le vote islamiste dans le cadre clientéliste commun de la production des votes en Égypte, en mettant en exergue ses « avantages comparatifs » par rapport au vote PND. Afin de se soustraire au « désenchantement » de la privatisation clientélaire qui affecte l'arène électorale et pour préserver les conditions d'efficacité de l'« économie du don », les Frères musulmans se particularisent par une gestion différente du *temps* et des *biens* de l'échange et par l'inscription dans une « économie morale et religieuse » de l'échange qui permet de le sublimer en acte désintéressé. C'est donc en combinant prédication et politique que les Frères musulmans concurrencent le PND sur le terrain de la citoyenneté.

Chacun à leur manière, Tewfik Aclimandos et Marie Vannetzel renouvellent le débat sur les Frères musulmans égyptiens. Ils invitent la recherche sur le sujet à ne pas nier la « différence islamiste » mais bien au contraire à la reconnaître

pour renouveler les paradigmes d'analyse, en adoptant notamment une « approche non culturaliste des cultures politiques », c'est-à-dire en étudiant des cultures ancrées dans une histoire, et leurs transformations<sup>24</sup>.

Certains frémissements de la petite portion du corps électoral égyptien qui se rend aux urnes (7 millions de votants sur 32 millions d'inscrits lors du scrutin présidentiel de 2005) montrent parfois même que le choix purement « politique » n'est pas complètement étranger au sens du vote. Telle est peut-être la signification la plus importante de la première élection présidentielle « pluraliste » de l'histoire égyptienne qui s'est tenue en septembre 2005. Sur les dix candidats en lice, sept étaient des figures inconnues de la scène politique<sup>25</sup>, et Moubarak a été réélu par 88 % des votants. La surprise a été l'arrivée en deuxième position d'un nouveau venu, Aymen Nour, chef du parti Al-Ghad<sup>26</sup>, dont l'image de challenger a été construite par le régime lui-même : son arrestation brutale pour falsification des signatures dans l'acte de légalisation de son parti a été dénoncée par l'administration américaine, et à sa sortie de prison, il s'est distingué par ses propos virulents à l'encontre de Moubarak et de son fils. Ce personnage, pourtant marginal sur la scène politique égyptienne, a devancé Nooman Gomaï, le leader du néo-Wafd, héritier du grand parti nationaliste et libéral de la période 1924-1952, et opposant prudent, voire poli. Ceci montre que le corps électoral effectif peut se montrer sensible à un discours radical à l'encontre du régime du type de celui de Nour.

19. Entretien, Le Caire, mars 2004.

20. Expression citée par P. Geschiere, « Le politique en Afrique... », art. cit.

21. J.-L. Briquet et F. Sawicki (dir.), *Le Clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998.

22. Les circonscriptions des gouvernorats urbains du Caire et d'Alexandrie connaissent des taux de participation de l'ordre de 14 %, tandis que certaines circonscriptions des gouvernorats ruraux peuvent atteindre 40 % de votants. Ceci est dû à l'importance de la fonction de député en milieu rural, médiateur entre la périphérie et la capitale, siège de l'appareil central de l'État.

23. Depuis 1990, plus de 80 % des candidats qui se sont présentés aux élections législatives l'ont fait en tant qu'« indépendants ». En 2005, on comptait non loin de 5 000 candidats, dont près de la moitié étaient proches du PND. La liste officielle des 444 candidats de ce parti est loin de suffire à sa nombreuse clientèle. Du point de vue de l'électorat, le vote en faveur des « indépendants » exprime une sanction contre les candidats officiels du PND mais qui n'ôte pas l'avantage de disposer d'un député ayant ses entrées dans le système étatique et administratif. La quasi-totalité des candidats victorieux (ré)intègre en effet le PND.

24. T. Dahou et V. Foucher, « Les voix du politique », *Cahiers d'études africaines*, n° 178, 2005, p. 315.

25. Il s'agit en fait de candidatures suscitées par le régime et les autres formations politiques, à l'exception du Wafd et du Ghad (« Demain »), qui n'ont pas présenté de candidats.

26. Le Ghad, fondé par des anciens du Wafd, prône une idéologie libérale.

---

**LE « DEDANS » ET LE « DEHORS » DE L'ESPACE PUBLIC**

On a constaté en 2005 le triple échec électoral et politique de Kifâya. Mais qu'exprime donc ce mouvement sur les caractéristiques de l'espace public égyptien ? Pour Mohamed Sayyid Said, « Kifâya est un mouvement similaire [au] mouvement pour les droits civiques des années 1960 aux États-Unis, à la différence près que Kifâya est un mouvement pour les droits civils et politiques à la fois<sup>27</sup> ». Le caractère « élitiste » de Kifâya est assumé par ses membres. L'un des responsables du mouvement, Georges Ishâq, affirme ainsi :

« Le petit nombre que nous sommes n'est pas important car c'est l'élite qui corrige la société et ce qui nous intéresse c'est de casser la culture de la peur dans ce pays, en agissant sur les représentations par le contenu de notre mot d'ordre "Ça suffit !" et par le choix réfléchi des lieux de nos manifestations<sup>28</sup>. »

Kifâya est d'abord une réaction à l'autoritarisme du régime égyptien, mais aussi au bureaucratisme et à la sclérose des formations politiques officielles, syndicales et civiles, au sein desquelles les leaders de Kifâya ont longtemps inscrit leurs trajectoires militantes. À force de contrôle et de harcèlement policiers, les 21 partis politiques de l'opposition ont été réduits à quelques militants<sup>29</sup>, regroupés autour de directions historiques divisées et sans lien avec la population ; la seule liberté accordée aux partis est la possibilité de disposer d'organes de presse, rarement bien diffusés. La crise syndicale résulte, elle, de la volonté du régime de mettre un terme à la domination des Frères musulmans dans les syndicats des classes moyennes et des professions libérales. Ainsi, depuis plus d'une décennie, aucun des syndicats des médecins, pharmaciens et ingénieurs n'a pu renouveler ses instances dirigeantes. Quant aux organisations des droits de l'homme, elles se sont enregistrées comme des sociétés civiles pour échapper à la restrictive loi sur les associations. La précarité de leur situation juridique offre au régime des prétextes à leur dissolution<sup>30</sup>.

C'est ce contexte qui explique le choix de l'« informalité » qu'ont opéré Kifâya et les collectifs qui lui sont apparentés<sup>31</sup>, qui n'ont jamais demandé d'autorisations pour se constituer ou tenir des réunions ou des manifestations : la mobilisation Kifâya fonctionne en réseau, et l'adhésion y est individuelle et non institutionnelle<sup>32</sup>.

Les trajectoires des activistes de Kifâya montrent comment ces derniers sont passés d'une « scène politique de substitution<sup>33</sup> » à une autre : si Kifâya a été le fruit des expériences militantes des années 1970 dans les universités puis dans les organisations syndicales, elle est aussi le résultat d'un activisme au sein des organisations de la société civile et des ONG dans le courant de

la décennie 1990<sup>34</sup>. C'est au sein de ces organisations situées à la fois « dedans » et « dehors », pour reprendre l'expression de Pierre-Jean Roca<sup>35</sup>, que les activistes égyptiens ont acquis des savoir-faire qui leur ont permis d'adapter leurs discours et modes d'actions à la nouvelle régulation mondiale : la connaissance du langage international dominant, les relations avec les acteurs étrangers et internationaux, le fonctionnement en réseau, et surtout l'importance des médias étrangers et des nouveaux moyens de communication. La conversion de ces compétences au sein de Kifâya alors même que le régime Moubarak subissait des pressions américaines leur a permis de se ménager de nouvelles marges d'expression et d'action, et a révélé leur efficace politique, bien supérieure à celle des formations politiques existantes, y compris des Frères musulmans. Ces formations classiques, prisonnières de la scène politique interne et captives des calculs, compromis et calendriers électoraux, ont été dépassées par les activistes civils et les militants politiques non organisés qui ont ainsi occupé le terrain de la demande démocratique.

D'une certaine manière, il est possible de dire que Kifâya constitue un symptôme et en même temps un accélérateur des modifications de l'espace public égyptien, principalement sa médiatisation, son ouverture vers l'extérieur

27. M. Sâ'id Sa'id, « Qui est Kifâya ? », *Al Bayan Al Imarati*, 17 juin 2005. Muhammad Sâ'id Sa'id est le vice-directeur du Centre d'études politiques et stratégiques d'Al-Ahram. Membre de Kifâya, il s'est signalé en 2005 par le discours critique et véhément qu'il a adressé au président Moubarak lors de la rencontre annuelle entre ce dernier et les intellectuels en vue, à la veille de la Foire internationale du livre du Caire. Auparavant, d'autres « prises de parole » courageuses avaient eu lieu, comme celles du sociologue réputé pro-américain Sa'd al-Dîn Ibrâhîm, du journaliste nassérien 'Abd al-Halîm Qandîl et du romancier ex-marxiste Sonallah Ibrâhîm.

28. Entretien avec G. Ishâq, Le Caire, janvier 2007. La première manifestation de Kifâya, en décembre 2004, s'est déroulée devant la Haute Cour de justice car, dit Ishâq, « nous avons pensé que seuls les juges pourront sauver les Égyptiens ».

29. *Rapport stratégique arabe 2005-2006* [en arabe], Le Caire, Centre des études politiques et stratégiques d'Al Ahram, 2006, p. 422.

30. En 2007, le Center for Trade Union Workers Service a par exemple été fermé, en guise de « punition » pour son soutien aux grèves ouvrières de la même année.

31. « Journalistes pour le changement », « Jeunes pour le changement », « Écrivains pour le changement », etc.

32. Même si les membres de Kifâya appartiennent à l'opposition, ils n'y sont pas les représentants de leur tendance ou organisation politique.

33. Expression empruntée à M. El Oifi, « Faire de la politique par les médias dans le monde arabe », *Maghreb-Machrek*, n° 193, 2007, p. 106.

34. D. Khawaga, « La génération *seventies* en Égypte. La société civile comme répertoire d'action alternative », in M. Bennani-Chraïbi et O. Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 270-292.

35. P.-J. Roca, « À la fois "dedans" et "dehors" : les ONG dans les relations internationales », in S. Ben Néfissa, N. Abdelfattah, S. Hanafi et C. Milani (dir.), *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, Paris, Karthala, Le Caire, Cedej, 2004, p. 49-63.

et sa « globalisation ». D'où le fait que le ralentissement de l'activité de Kifâya ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'« effets Kifâya » sur l'ordre politique égyptien. Si, en effet, l'autoritarisme est en cours de réactualisation en Égypte, « le pluralisme par défaut<sup>36</sup> » dont parle Michel Camau se développe aussi avec la remise en cause des frontières instaurées par l'ordre sécuritaire égyptien entre le « haut » et le « bas » de l'espace public national lui-même.

Mais avant de traiter des effets politiques internes de l'ouverture de l'espace public construit par et autour d'un État connu pour sa force, sa profondeur historique et sa centralisation, il faut interroger la « nature sociale » de Kifâya et l'inscrire dans son rapport à l'État.

---

#### LE DIVORCE ENTRE LES INTELLECTUELS ET LE RÉGIME

Pour ce qui concerne la « nature sociale » de Kifâya et les identités socio-économiques de ses militants, la liste des membres publiée sur le site Internet du mouvement est révélatrice<sup>37</sup> : avant tout, il s'agit de diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs, avocats, médecins, comptables, enseignants, journalistes, écrivains, informaticiens, cadres du secteur privé, étudiants, artistes, cinéastes, acteurs...); en revanche, les fonctionnaires, employés et ouvriers ne sont pas représentés, pas plus que les ruraux. Les membres de Kifâya appartiennent-ils pour autant aux élites sociales du pays, aux catégories aisées, ou même aux classes moyennes ? Ce n'est pas évident, d'autant plus que les classes moyennes subissent de grandes mutations aujourd'hui : si une bonne partie des diplômés de l'enseignement supérieur s'est paupérisée à cause du chômage ou de la baisse du pouvoir d'achat, une nouvelle « classe moyenne supérieure » est en train de se constituer, en lien avec le développement du secteur privé national et étranger<sup>38</sup>. Les membres de Kifâya se particularisent moins par leur niveau de vie que par les fonctions qu'ils occupent dans l'espace public et politique égyptien où ils maîtrisent la parole, l'écrit et les autres médias : parmi les diplômés de l'université dominent les journalistes, universitaires, chercheurs, avocats et écrivains.

Kifâya doit donc être analysé dans l'histoire des rapports entre les intellectuels et le pouvoir. Alain Roussillon a montré comment les intellectuels égyptiens, à partir du règne du pacha Mohamed Ali (1805-1848), se sont particularisés « par une vision du monde centrée sur l'État et le devoir de le servir<sup>39</sup> » ; en 1962, l'État égyptien s'était même engagé à garantir un emploi à tous les diplômés de l'enseignement supérieur. Dès les années 1970, avec la politique d'*infitah*, l'État a abdiqué son rôle d'éclaireur et d'éducateur de la nation, et l'alliance ancienne s'est rompue : paupérisés, chômeurs, les diplômés ont émigré vers les pays du Golfe ou ont rejoint les organisations

de la société civile, les structures et fondations soutenues par l'aide internationale<sup>40</sup>. Mais dans les années 1990, l'appareil d'État égyptien a enrôlé l'ensemble de l'intelligentsia culturelle dans ses appareils dans le cadre de sa lutte politique et idéologique contre l'« obscurantisme religieux », suite à la fin du « compromis historique » entre le régime et les Frères musulmans<sup>41</sup>. L'alchimie entre « laïcs » et islamistes au sein de Kifâya est peut-être le signe du divorce entre les intellectuels, souvent socialisés à l'époque nassérienne, et l'État, autour de deux points d'achoppement : la question de la succession d'une part, et celle de la place de l'État de l'autre.

Le projet de « succession héréditaire » remet en cause l'une des notions les plus importantes de la Révolution de 1952, l'idée républicaine : « Notre génération mourra si la "succession héréditaire" se réalise », dit ainsi Hani Inân, l'argentier de Kifâya, ajoutant que « ce sera[it] une honte pour l'Égypte, un échec et une faillite de notre génération car l'Égypte est une République et nous ne permettrons pas qu'elle se transforme en "monarchie" <sup>42</sup>. » Le « nouvel État » défendu par la jeune garde du PND, un État « léger », libéral au plan économique, ayant définitivement rompu avec le rôle social qui lui revenait dans la période nassérienne, suscite lui aussi la critique<sup>43</sup> : l'intellectuel n'y a plus sa place, ni comme conseiller du prince, ni comme penseur de la réforme sociale, car il est remplacé par de nouvelles élites économiques, financières et technocratiques qui se sont développées autour du secteur privé national et international. D'une certaine manière, si les intellectuels égyptiens rompent avec le régime, c'est aussi pour la défense de leur statut aussi bien symbolique qu'économique et politique. Mais dans sa rupture avec l'État, Kifâya n'a pas tissé de liens forts avec la population.

36. M. Camau, « L'exception autoritaire et l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe », in É. Picard (dir.), *La Politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 29-54.

37. Voir le site < [www.harakamasria.org](http://www.harakamasria.org) >, en arabe et en anglais.

38. A. Abdelrahman, « Regard sur la lutte démocratique dans l'année » [en arabe], *La Boussole* (Le Caire), n° 4, 2007, p. 4-11.

39. A. Roussillon, « Sociologie et société en Égypte : le contournement des intellectuels par l'État », in G. Delanoue (dir.), *Les Intellectuels et le pouvoir, Syrie-Égypte-Tunisie-Algérie*, Le Caire, Cedej, 1986, p. 99.

40. G. Delanoue, « Les intellectuels et l'État en Égypte aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in G. Delanoue (dir.), *Les Intellectuels et le pouvoir...*, op. cit., p. 21-30.

41. R. Jacquemond, *Entre Scribes et écrivains, le champ littéraire dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Actes Sud, 2002.

42. *Al-Wafd*, 26 octobre 2006. Médecin de formation, Hani Inân s'est lancé dans la vente d'équipements médicaux. Il a fait partie des mouvements étudiants de 1968 et de 1972. Pour ne pas être accusés de collusion avec l'étranger, les leaders de Kifâya ont tenu à ne recevoir aucune subvention étrangère.

43. La référence au caractère socialiste de l'économie égyptienne a été supprimée par les dernières réformes constitutionnelles.

---

**L'INTERDIT SÉCURITAIRE DU « BAS »**

La visibilité internationale de Kifâya a contrasté avec son absence presque complète de visibilité dans le pays, à l'exception de la capitale – ou plus exactement de son centre ville. Il s'agit là moins d'une question de « culture politique » que d'un problème de « socialisation » ou, mieux, de désocialisation politique, une construction historique qui date de la Révolution de 1952 et que le semi-libéralisme politique de Sadate puis de Moubarak sont bien loin d'avoir remis en cause.

La définition nassérienne du politique affirmait fermement que le politique était une affaire du « haut » et non du « bas »<sup>44</sup>, et les élites qui ont constitué Kifâya sont prisonnières et participent de cette définition du politique. Mais la désocialisation politique se retrouve surtout dans la force du contrôle policier sur le plan local et notamment dans les banlieues populaires, les villes provinciales et les zones rurales<sup>45</sup>. « L'interdit » du politique se dévoile encore dans le refus du régime – et peut-être autant dans son incapacité – à laisser se développer une vie politique au plan local<sup>46</sup>. Rappelons que les gouverneurs, pivots de l'administration locale, sont choisis par le Président de la République, qui puise notamment dans l'armée<sup>47</sup>. Ils sont relayés dans les banlieues populaires par des chefs de quartiers appartenant en général à la police, et les structures représentatives locales, bien que monopolisées par le PND, n'ont absolument aucun pouvoir de contrôle sur les fonctionnaires<sup>48</sup>. En Égypte, la politique est donc une activité centrale et non locale. Et quand bien même les citoyens vivent tous dans un « local », ce dernier se gère « administrativement », car il est perçu par le régime comme une source de danger. En effet, c'est bien dans le « local » que ce que l'on appelle en Égypte le « citoyen ordinaire » – ou encore la « rue égyptienne » – vit, étant entendu qu'il s'agit des pauvres et des couches sociales défavorisées des villes et des campagnes. En réalité, le « local » en Égypte n'est approché que par deux forces politiques qui, pour des raisons différentes et selon des modalités distinctes, offrent d'abord le « service » et le « clientélisme » dans leur offre politique : les Frères musulmans et la nébuleuse du PND.

En effet, pendant longtemps, le PND n'a révélé sa véritable efficacité que par le « bas », c'est-à-dire dans ces espaces d'intersection entre l'ordre administratif et l'ordre social que sont notamment les Unités administratives locales formées des fonctionnaires des services déconcentrés de l'État et des élus locaux. Plus même que parti de l'administration, le PND est le parti de l'administration locale. Rares sont les travaux de science politique qui ont abordé ces structures administratives locales. Et pour cause : aux dernières élections locales en 2002, le PND avait conquis la quasi-totalité des sièges et 60 % de ces sièges l'avaient été en l'absence de concurrents.

Il s'agit là d'une des conséquences de « l'interdit sécuritaire du bas », que les Frères musulmans contournent pour leur part en investissant dans les associations islamiques de bienfaisance et les réseaux sociaux des mosquées. Les propos d'un élu local du PND dans un quartier populaire du Grand Caire sont édifiants de ce point de vue :

« [...] Ici il y a 17 associations et leur majorité sont tenues par les Frères musulmans. La plus importante est l'association "Les croyants". C'est elle qui tient le registre d'état civil pour les naissances et les décès car le service officiel est trop loin d'ici. Moyennant une petite contribution financière, c'est un employé de l'association qui se charge de cet enregistrement. Elle assure également des cours particuliers pour les écoliers, elle a également un dispensaire, une mosquée, elle organise des séances d'alphabétisation et s'occupe des orphelins. [...] C'est cette association qui nous a offert le local pour que le Conseil populaire local y tienne ses réunions et nous aide pour collecter les dons des citoyens, car les gens leur font confiance mais ne nous font pas confiance [...] »<sup>49</sup>.

Or, l'un des « effets Kifâya » à retardement est précisément relatif à une remise en cause des cloisons placées par le régime entre le « haut » et « bas » de l'espace politique et public dans ce pays. Et cette remise en cause semble être surtout le fait des mutations de l'espace médiatique – on a vu que les journalistes sont très présents dans Kifâya.

---

**LA MÉDIATISATION DE L'ESPACE POLITIQUE ÉGYPTIEN,  
« EFFET KIFÂYA »**

La presse indépendante égyptienne n'a aujourd'hui plus guère de tabous<sup>50</sup>. Si le premier tabou qui a été remis en cause est relatif à l'institution et à la famille présidentielle, le second concerne les rapports confessionnels dans ce pays. La

---

44. Sur la définition nassérienne du politique et son emprise idéologique sur la population, lire C. Younes, *La sainte marche en avant (Al-Zahf Al-Muqaddas)* [en arabe], Le Caire, Éditions Merit, 2003.

45. C'est ainsi que le droit de tenir des réunions publiques, d'organiser des congrès, de conduire des manifestations ou des *sit-in* est systématiquement refusé aux partis politiques légaux.

46. La centralisation est autant un choix qu'une incapacité due à la baisse des capacités redistributives de l'État. Cela n'est pas incompatible avec une « décentralisation informelle et sans politique », c'est-à-dire une privatisation administrative aux formes variées. Voir S. Ben Néfissa, « Les "localités" en Égypte : le refus du politique et ses causes politiques », in F. Ireton et V. Battesti (dir.), *L'Égypte contemporaine*, Le Caire, Cedej, Paris, Karthala (à paraître).

47. M. Safiy al-Dîn Kharbûsh, « Les gouverneurs. Une étude de l'élite locale officielle en Égypte » in *Le Politique et l'organisation locale en Égypte* [en arabe], Le Caire, Université du Caire, 1995, p. 349-504.

48. En l'absence de pouvoir municipal, ce sont les députés qui, *de facto*, occupent les fonctions de « maires » dans les circonscriptions. Ceci n'est pas dénué d'arrière-pensées politiques.

49. Entretien, Le Caire, mars 2004.

50. Le seul « tabou » qui n'a pas encore été remis en cause est celui relatif au rôle de l'armée dans l'équilibre des pouvoirs.

presse égyptienne traite aussi bien des conflits qui peuvent surgir entre musulmans et coptes que des conversions religieuses et elle ne se sent plus « tenue » de respecter le prétexte de « l'unité nationale » invoqué traditionnellement par le régime pour occulter ces questions. La réforme constitutionnelle de 2007 a inscrit le principe de la citoyenneté dans la Constitution mais n'a pas remis en cause la réforme introduite par Sadate en 1980 qui fait de la loi islamique la source principale de la législation en Égypte. C'est à partir du statut juridique d'Égyptiens appartenant au baháisme, religion non reconnue par la loi islamique, qu'Hélène Legeay aborde la question de la sécularisation du rapport entre religion et citoyenneté. Sur la base des procès qu'ils ont intentés à l'administration et des décisions jurisprudentielles, elle analyse les répertoires normatifs utilisés par les multiples acteurs d'un débat qui a passionné la scène publique. Sur le statut de cette ultra-minorité, les magistrats, les avocats, les pouvoirs publics, la presse, la société civile, les observateurs internationaux et les islamistes s'affrontent, déterminant les revirements judiciaires que connaissent les baháïs.

L'important « effet Kifàya » sur le champ médiatique semble être cette « remontée à la surface » des problèmes, maux et événements qui scandent la vie sociale et politique sous l'effet du développement des nouveaux journaux indépendants et privés, du journalisme d'investigation et de nouvelles techniques de communications, au premier rang desquelles Internet. Or cette « médiatisation » des maux de la société égyptienne et ce renforcement du rôle de médiation joué par les journalistes égyptiens entre le « local », le « national » et le « mondial » semblent avoir un effet aussi bien sur le « haut » que sur le « bas » du politique en Égypte.

Les exemples sont nombreux. Le débat public en 2005 autour des malversations de la transaction électorale, dans lequel les journaux et les sites Internet ont joué un rôle fondamental aux côtés des magistrats et des ONG, a notamment acculé le « haut » du régime à communiquer la vérité des chiffres de la participation électorale. On peut en dire autant des actions collectives et des mobilisations des années 2006 et 2007, qui, elles, ont dépassé et dépassent les élites intellectuelles de la capitale pour embrasser de larges et multiples catégories sociales aussi bien dans le cadre du travail et de l'entreprise qu'en dehors. Ainsi, les grèves spectaculaires dans les industries du textile, les cimenteries et les fonderies se sont notamment articulées autour de revendications sur les salaires, les conditions de travail, de lutte contre les privatisations d'usines et, de manière significative, elles se sont développées en dehors de tout encadrement syndical ou politique<sup>51</sup>. Au-delà des ouvriers, les mobilisations ont concerné d'autres catégories – les enseignants du secondaire et du supérieur, les médecins, les guides touristiques, etc. D'autres actions

et protestations collectives encore ont dépassé le cadre du travail et de l'entreprise pour s'articuler à des causes aussi diverses que les pénuries d'eau au cours de l'été 2007, les incendies d'habitations populaires sans plan de relogement, la fermeture des boulangeries subventionnées dans certains quartiers... Les formes des actions collectives se sont également diversifiées : grèves du travail, grèves de la faim, barrages routiers, lettres et pétitions collectives, *sit-in* devant les ministères, les gouvernorats, les postes de police ou l'Assemblée du peuple.

La posture défensive adoptée par le régime en 2005 et sa mansuétude inhabituelle face à Kifâya et aux premiers mouvements sociaux de 2006 ont sûrement encouragé les mobilisations et actions collectives devenues aujourd'hui presque quotidiennes. Leur médiatisation auprès de l'opinion publique interne mais aussi internationale a joué un rôle crucial de protection et d'encouragement. L'Égypte avait déjà connu des mouvements sociaux auparavant. Mais ce qui a changé, outre la diversification de leurs acteurs et de leurs modes d'action, c'est leur « visibilité », rendue possible par la naissance et le développement des journaux indépendants, des chaînes de télévision satellitaires, des sites internet, des blogs, de la téléphonie mobile et autres nouveaux modes de communication.

Ces jonctions nouvelles entre le « local » et l'« international » remettent en cause partiellement l'« interdit sécuritaire du bas » et la traditionnelle monopolisation de la gestion des conflits sociaux par les services de sécurité. Enfin et surtout peut-être, elles offrent aux dominés des points d'appui en dehors de l'État.

Peu de travaux abordent les mutations du milieu journalistique égyptien<sup>52</sup>. Pourtant, avant la naissance de Kifâya déjà, ce milieu avait accusé « la petite secousse » des années 2004 et 2005, puisque c'est lors du renouvellement des instances dirigeantes du syndicat des journalistes en 2003 que le traditionnel « deal » entre le régime et le syndicat avait été rompu, avec l'élection d'un opposant nassérien à la tête du syndicat. En 2005, le syndicat des journalistes est devenu l'un des espaces principaux de la contestation et de la mobilisation. C'est dans les salles du syndicat des journalistes que les grandes réunions

---

51. Les dernières élections syndicales ouvrières datent de 2006 et se sont déroulées dans la plus totale opacité. 85 % des sièges des Conseils d'administration des syndicats ouvriers ont été pourvus sans aucune concurrence face aux candidats de l'administration. Lire F. Clément, « Les élections ouvrières de 2006 : fraude et chasse aux "Frères masqués" », in E. Klaus et C. Hassabo (dir.), *Chroniques égyptiennes 2006*, Le Caire, Cedej, 2007.

52. Y. von Korff, *Missing the Wave: Egyptian Journalists' Contribution to Democratization in the 1990's*, Hambourg, Deutsches Orient Institut, 2003.

politiques se sont tenues et c'est devant le parvis du même syndicat que se sont réfugiés des manifestants pourchassés par les forces de l'ordre ou tenus les grands rassemblements qui ont marqué la période. Point de rendez-vous des médias internationaux, le syndicat des journalistes est devenu le lieu d'où les acteurs prennent à témoin l'opinion internationale. Qu'il ait joué un tel rôle n'est pas étonnant. Outre la forte politisation du milieu des journalistes<sup>53</sup>, le champ journalistique s'est transformé en quelques années, avec la naissance d'une presse indépendante, dont les titres principaux sont, entre autres, *Al-Masri*, *Al-Yom*, *Al-Dustûr* et *Sawt al-Umma*<sup>54</sup>...

Même s'il n'est pas possible de mesurer la diffusion de ces nouveaux journaux<sup>55</sup>, il est possible de dire qu'ils ont aujourd'hui trouvé leur lectorat, et semblent même avoir plongé la presse officielle dans la crise. Cette presse indépendante a profité d'un lectorat et d'une opinion publique devenue plus exigeante car connectée depuis des années aux médias étrangers et aux chaînes satellitaires arabes et occidentales<sup>56</sup>. Quel est donc l'impact social et politique de cette «révolution» informative et communicationnelle? Qui sont ses principaux acteurs? Ne touche-t-elle que les élites? Ces nouveaux journaux attirent les fonds du secteur privé égyptien. Comment interpréter cet investissement des hommes d'affaires dans une presse critique et peut-on alors parler d'un poids politique des hommes d'affaires dans ce pays? Ce n'est pas certain, comme le montrent dans ce dossier Jean-Yves Moissoner et Françoise Clément.

Alors que son espace public parle de plus en plus politique, le régime égyptien préfère pour sa part parler d'économie. Dans un article portant sur les origines des bons résultats économiques salués par les bailleurs de fonds, J.-Y. Moissoner et F. Clément démontrent qu'ils reposent moins sur des changements dans les structures productives que sur une augmentation exceptionnelle, très conjoncturelle, des sources traditionnelles de la rente. Les modes de régulation de l'économie égyptienne demeurent inchangés et l'État, dans sa dimension prédatrice du secteur privé et de la population, demeure un acteur incontournable de la scène économique. L'entrée en politique des «hommes d'affaires» indique bien que ces derniers ont toujours besoin de l'État (et d'appuis en son sein) pour pouvoir prospérer ou au moins pour se protéger de sa prédation. Il n'est pas étonnant que ce soit le PND, parti de l'État et de l'administration, qui attire les vocations politiques des hommes d'affaires égyptiens, et le phénomène des candidats «indépendants sur les principes du PND» en est un témoignage éclatant. Le «bas» du PND et de l'appareil administratif a enregistré depuis longtemps le poids politique du clientélisme privé, avec l'augmentation du nombre de ceux qui peuvent s'imposer à la hiérarchie du PND en «achetant» leur place à l'Assemblée

du peuple et en même temps leur « retour » au PND. Or, aujourd'hui le PND vit à l'heure des réformes, et son *aggiornamento* doit autant à la « privatisation » qui l'affecte qu'à la prise du pouvoir de Gamal Moubarak en son sein depuis le congrès de 2002.

---

#### LE PND ET LA FUTURE ROTATION DES ÉLITES DIRIGEANTES

Le constat d'une efficacité uniquement « locale » du PND doit aujourd'hui être nuancé. La réforme de l'article 76 de la Constitution a « politisé » le « haut » du PND car il désignera le candidat aux futures élections présidentielles. Le parti a ainsi connu de multiples réformes, avec la création de comités électoraux de désignation des candidats aux élections législatives et également, en 2007, l'organisation d'élections internes pour choisir, du « bas » vers le « haut », les instances régionales, locales et nationales – c'est ainsi qu'en novembre 2007, Hosni Moubarak a été élu à un poste qu'il occupait depuis plus de 26 ans<sup>57</sup>.

Ces réformes visent bien sûr à faciliter la « succession héréditaire » et à améliorer l'image internationale du PND. Mais signifient-elles que le PND est en train de s'autonomiser pour devenir « un parti comme les autres », sous l'effet notamment de sa « privatisation », parallèle à la « privatisation » de l'État et de l'administration, alors qu'il a longtemps été une machine à distribuer les biens et les services de l'État ? La question mérite d'être posée car le poids des « hommes d'affaires » se renforce, comme l'indique la composition

---

53. Le syndicat des journalistes compte 4 989 membres, non compris tous les jeunes journalistes qui n'ont pas encore obtenu l'aval de leur maison de presse pour s'inscrire – les syndicats égyptiens ont des fonctions de type corporatif, notamment pour les questions de sécurité sociale et de retraite.

54. À ses débuts en 2004, le journal *Al-Masri Al-Yom* a été financé par deux importants hommes d'affaires, Naguïb Saouïres et Salâh Diab (voir *Al-Masri Al-Yom*, 21 décembre 2006). *Al-Dustûr* est un quotidien né en 2005, doublé d'un numéro hebdomadaire. Son rédacteur en chef, Ibrâhîm Isâ, s'était déjà signalé en 1995 en fondant le journal, qui avait été interdit en 1998. Son style est incisif et provocateur, notamment à l'encontre de la famille présidentielle, et il accorde une large place aux déclarations des Frères musulmans. En 2005, le Conseil supérieur de la Presse a accordé des permis de publication pour 9 nouveaux journaux partisans et indépendants.

55. Seules des indications approximatives sur le tirage des journaux sont disponibles : les quotidiens *Al-Ahram* et *Al-Masri Al-Yom* diffuseraient ainsi respectivement un million et 120 000 exemplaires, tandis qu'en hebdomadaire, *Al-Dustûr* tirerait à 250 000 exemplaires.

56. M. El Oifi, « Faire de la politique... », art. cit., p. 81-108.

57. Le maintien d'Hosni Moubarak à la tête du PND ne nuit pas aux ambitions présidentielles de son fils : selon l'amendement de l'article 76 de la Constitution, les chefs de partis et les membres de leur plus haute instance de direction ont le droit de se porter candidats. Depuis novembre 2007, le PND dispose d'une instance, la Haute Autorité, dont est membre Gamal Moubarak.

de l'Assemblée du peuple<sup>58</sup>, les profils des nouveaux ministres du gouvernement et leur présence au sein des instances dirigeantes du PND.

L'organisation d'élections internes au PND témoigne moins d'une volonté de démocratiser son fonctionnement que d'un désir de contrôler ou de limiter le phénomène d'autonomisation de la base du PND par rapport à sa direction : la direction du PND renouvelle ainsi sa base tout en la contrôlant et en la surveillant.

Le congrès du PND qui a manifesté le début de l'ascension politique de Gamel Moubarak en 2002 a été organisé sous le mot d'ordre significatif suivant : « le gouvernement du parti et non le parti du gouvernement ». Pourtant, le congrès du PND en 2007 a montré la volonté présidentielle d'équilibrage au sein de la direction du PND entre la « vieille garde » et la « nouvelle garde » avec notamment un retour des vieilles élites bureaucratiques<sup>59</sup>. Ce constat amène à considérer avec réserve l'expression de la presse égyptienne qui qualifie de « gouvernement des hommes d'affaires » le gouvernement d'Ahmed Nadhif. Le pacte implicite entre les élites bureaucratiques et les élites économiques demande aujourd'hui une clarification. La réforme économique souhaitée par le gouvernement d'Ahmed Nadhif passe notamment par une réforme de l'État et une diminution du nombre des fonctionnaires. Mais en même temps, le PND demeure jusqu'à aujourd'hui le parti des 6 millions de fonctionnaires et ces derniers représenteront un enjeu électoral important pour les prochaines échéances électorales.

**P**lus que la transformation de l'équilibre au sein du PND, son renouvellement par l'incorporation des nouvelles élites économiques, la place de Gamal Moubarak, l'enjeu central est la clarification du pacte entre un État qui distribue de moins en moins et une société qui se prend en charge comme elle peut. L'Égypte est à la veille de la future rotation de ses élites dirigeantes. Par-delà la question de l'identité de ses futurs dirigeants, un tel changement pose la question du nouvel équilibre politique, civil, économique, militaire en Égypte. Pour le moment, le verrouillage politique du régime signifie que cette question n'a pas encore reçu de réponse claire ■

Sarah Ben Néfissa

Institut de recherche pour le développement

UR 102, « Intervention publique, espaces, sociétés »

---

58. 22 % des députés de l'Assemblée élue en 2005 se déclarent « hommes d'affaires ». Voir S. Soliman (dir.), *La Participation politique et les élections parlementaires de 2005 en Égypte* [en arabe], Le Caire, Publications de l'Association égyptienne pour la participation sociale, 2006, p. 283.

59. Le dernier congrès du PND de novembre 2007 a montré le retour en force des vieux caciques du parti que sont Safwat al-Sharîf, Kamâl al-Shâzili et Yûsuf Wali.